



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Séance ordinaire tenue le 13 juillet 2026, à 19 h,
à la salle du conseil au 116, rang Saint-Claude

Étaient présents :

La mairesse : M^{me} Estelle Muzzi

Les conseillers : M. Simon Lejour
M. Doug Loiseau
M. Carmyn Girard
M^{me} Vicky Bergeron Landry
M. Denis Robert

Était absente : M^{me} Carole Ste-Marie

formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Aussi présente, la greffière-trésorière, M^{me} Stéphanie Leblanc.

La personne qui préside la séance, soit la mairesse M^{me} Estelle Muzzi informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance soit la mairesse M^{me} Estelle Muzzi, ne votera pas sur les décisions telles que le lui permet la loi.

Pensée

RÉSOLUTION 2026-07-160

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Simon Lejour, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité des conseillers que soit adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 juillet avec l'ajout du point 9a) Engagement à la voirie et 9b) Engagement chauffeur de charrue.

1- Ouverture de la séance

2- Adoption de l'ordre du jour

3- Adoption du procès-verbal

a) Résolution : Adoption du procès-verbal du 8 juin 2026

4- Comptes

5- Règlementation

a) Résolution : Adoption du règlement 171-6 zonage

b) Résolution : Adoption du règlement 170-4 plan d'urbanisme

6- Administration générale

a) Résolution : Soumission pour inventaire des installations septiques sur le territoire

7- Sécurité publique

a) Information : Liste de sorties des pompiers

b) Résolution : Dépôt et adoption de la politique du code vestimentaire des pompiers et premiers répondants du Service incendie de Saint-Bernard-de-Lacolle



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

- c) Avis de motion, dépôt et adoption du projet de règlement 217, concernant la création d'un comité de discipline pour les pompiers et premiers répondants du Service incendie de Saint-Bernard-de-Lacolle

8- Hygiène et comités

9- Voirie

- a) Résolution : Engagement à la voirie
b) Résolution : Engagement chauffeur de charrue

10- Loisirs

- a) Résolution : Rapport soirée des finissants
b) Résolution : Responsable du souper des bénévoles et employés
c) Résolution : Mandat pour réparation marche salle Jules-Romme pour 2^e étage

11- Parc

12- Demande de don et d'appui

- a) Résolution : Demande de don Croix-Rouge Canadienne

13- Informations

- a) Information : Lettre du MAMH, compensation des terres publiques
b) Remerciements Club la FADOQ pour don
c) Information : PPA-CE, 16 400\$

14- Période de questions

15- Clôture de l'assemblée

Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
AUCUN VOTE DEMANDÉ

RÉSOLUTION 2026-07-161

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2026

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité des conseillers que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
AUCUN VOTE DEMANDÉ

RÉSOLUTION 2026-07-162

Comptes

Considérant que les comptes ont déjà fait l'objet d'une vérification;

Il est proposé par M^{me} Vicky Landry Bergeron, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité des conseillers que soient acceptés et payés les comptes du mois de juin 2026 de la liste en annexe A.

Du chèque 64239 au chèque 64309 inclusivement, le total est :... 260 708,67 \$
Le fonds de roulement est de : 690 000,00 \$
Le montant disponible au fonds de roulement pour 2026 est de :.. 288 672,86 \$
Les intérêts du mois ne sont pas encore comptabilisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
AUCUN VOTE DEMANDÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2026-07-163

Adoption du règlement 171-6 zonage

Il est proposé par M. Doug Loiseau, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité des conseillers que soit adopté le règlement 171-6 concernant la modification au règlement de zonage, tel qu'en annexe B ayant comme nature et effets :

- Assurer la concordance aux règlements de la MRC des Jardins-de-Napierville numéro Urb-205-20-2025.
- Ajout de l'article 246.1 intitulé 'Le Parc Safari', partie 7, section 4, page 109 ;
- Modification du Tableau de classification d'usage pour l'ajout d'un point, partie 2, section 2 page 28 ;
- Modification du titre de la partie 7, section 2, page 99 :
- Modification de l'article 214 intitulé : 'Dispositions relatives aux rives, au littoral et aux milieux humides et hydriques en périmètre urbain et en zone agricole, à l'exception de l'affectation Jardin zoologique, partie 7, section 2 page 100:
- Ajout d'un titre et modification de l'article 215 intitulé : 'Les milieux humides et hydriques dans l'affectation Jardin zoologique', partie 7, section 2 page 100:
- Ajout d'un titre et modification de l'article 216 intitulé : 'Entrée en vigueur, partie 7, section 2 page 100:
- Ajout d'un titre et modification de l'article 216 intitulé : 'Interdiction générale', partie 7, section 2 page 100:
- Ajout d'un titre et modification de l'article 217 intitulé : '217.Interventions autorisées dans les milieux humides présumés de niveaux 1 et 2., partie 7, section 2 page 100-101:
- Ajout de l'article 217.1 intitulé : 'Interventions autorisées dans les milieux humides présumés de niveaux 3 et 4., partie 7, section 2 page 101:
- Ajout de l'article 217.1 intitulé : 'Réalisation d'une étude de caractérisation d'un milieu humide et hydrique., partie 7, section 2 page 101-104:
- Abrogation et remplacement de l'article 218 intitulé : 'Les secteurs boisés, partie 7, section 2 page 105:
- Ajout de la carte intitulé 'Localisation des milieux humides et hydriques dans l'affectation Jardin zoologique' à l'annexe 'N', page 220 :
- Ajout d'une définition au texte de l'article 12 intitulé 'Terminologie', partie 1, section 2 page 16:

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
AUCUN VOTE DEMANDÉ**

RÉSOLUTION 2026-07-164

Adoption du règlement 170-4 plan d'urbanisme

Il est proposé par M. Doug Loiseau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité des conseillers que soit adopté le règlement 170-4 concernant la modification au plan d'urbanisme, tel qu'en annexe C ayant comme nature et effets :

- Assurer la concordance aux règlements de la MRC des Jardins-de-Napierville numéro Urb-205-20-205.
- Ajout du paragraphe 1 de la partie 4 'Autres enjeux d'aménagements' intitulé 'Les contraintes naturelles', page 45 ;
- Ajout d'un paragraphe de la section 'Les usages non agricoles en zone agricole' intitulé 'Le Parc Safari', page 16 ;
- Ajout de la carte intitulé 'La localisation de l'affectation « Jardin zoologique », spécifique au Parc Safari à l'annexe, page 104 ;
- Ajout de la carte intitulé 'Localisation des milieux humides et hydriques dans l'affectation Jardin zoologique' à l'annexe, page 105;
- Ajout de la carte intitulé 'Localisation des milieux humides et hydriques dans l'affectation Jardin zoologique' à l'annexe, page 105;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

- Abroger et remplacer le paragraphe de la section 'Les affectations du sol et les densités' intitulé 'l'affectation récréative intensive', page 42;
- Ajout d'un paragraphe de la section 'Les affectations du sol et les densités' intitulé 'Jardin zoologique', page 40;
- Ajout d'une fonction et modification d'une autre existante de la section 'La description des fonctions' intitulé 'Hébergement commercial et Jardin zoologique', page 83-84. L'ajout s'insère dans l'ordre alphabétique logique de la liste des fonctions;
- Ajout d'une section et paragraphe intitulé 'Définition supplémentaire particulière', page 106;
- Ajout d'une section et tableau 'Tableau des fonctions autorisés par affectation' page 105;
- Ajout d'une section et paragraphe intitulé 'Milieux humides et hydriques (cadre particulier)', page 107-109;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
AUCUN VOTE DEMANDÉ**

RÉSOLUTION 2026-07-165

Octroi contrat pour inventaire des installations septiques sur le territoire

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle a procédé à un appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions pour la réalisation de l'inventaire des installations septiques sur son territoire;

ATTENDU QUE trois (3) firmes ont été invitées à soumissionner et que trois (3) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits;

ATTENDU QUE les prix soumis sont significativement supérieurs à l'estimation de la Municipalité;

ATTENDU QUE le conseil municipal considère qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité de ne pas adjuger le contrat et de réaliser ce mandat à l'interne;

ATTENDU QUE le dernier paragraphe de l'article 8 du devis prévoit ce qui suit :
« La Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.
»

En conséquence,

il est proposé par M^{me} Vicky Landry Bergeron, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal décide de ne pas adjuger le contrat relatif à la réalisation de l'inventaire des installations septiques du territoire et de n'accepter aucune des soumissions reçues;

QUE le conseil municipal décide que l'inventaire des installations septiques du territoire sera réalisé à l'interne par les ressources de la Municipalité, selon les ressources disponibles;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

QUE la direction générale soit autorisée à informer les soumissionnaires de la présente décision et à prendre les mesures nécessaires à l'application de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
AUCUN VOTE DEMANDÉ**

RÉSOLUTION 2026-07-166

Dépôt et adoption de la politique du code vestimentaire des pompiers et premiers répondants du Service incendie de Saint-Bernard-de-Lacolle

CONSIDÉRANT QU' il est de la responsabilité de la Municipalité de fournir un cadre de travail professionnel et sécuritaire ainsi que de maintenir une image professionnelle du Service incendie de Saint-Bernard-de-Lacolle;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'établir des règles uniformes concernant le port des vêtements, des uniformes, des équipements et l'apparence des pompiers et des premiers répondants dans l'exercice de leurs fonctions;

CONSIDÉRANT QUE cette politique vise notamment à assurer la sécurité du personnel, à favoriser une image professionnelle du Service incendie et à préciser les attentes de la Municipalité en matière de tenue vestimentaire;

En conséquence,

il est proposé par M. Simon Lejour, appuyé par M^{me} Vicky Landry Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal procède au dépôt et à l'adoption de la Politique sur le code vestimentaire des pompiers et des premiers répondants du Service incendie de Saint-Bernard-de-Lacolle, tel qu'en annexe D;

QUE cette politique entre en vigueur dès son adoption par le conseil municipal;

QUE le directeur du Service incendie soit responsable de l'application, de l'interprétation et du suivi de cette politique, auprès de l'ensemble des pompiers et des premiers répondants du Service incendie de Saint-Bernard-de-Lacolle;

QUE copie de cette politique soit remise à tous les membres du Service incendie et qu'elle soit intégrée aux politiques administratives de la Municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
AUCUN VOTE DEMANDÉ**

RÉSOLUTION 2026-07-167

Avis de motion, dépôt et adoption du projet de règlement 217, concernant la création d'un comité de discipline pour les pompiers et premiers répondants du Service incendie de Saint-Bernard-de-Lacolle

M. Carmyn Girard, conseiller,

Donne avis de motion qu'il sera adopté, à la prochaine séance ou à une séance subséquente, le règlement 217, concernant la création d'un comité de discipline pour les pompiers et premiers répondants du Service incendie de Saint-Bernard-de-Lacolle.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Dépose le projet de règlement 217, concernant la création d'un comité de discipline pour les pompiers et premiers répondants du Service incendie de Saint-Bernard-de-Lacolle, tel qu'en annexe E.

Le présent règlement vise à établir un cadre disciplinaire applicable aux membres du Service incendie et aux premiers répondants de la Municipalité, notamment par la création d'un comité de discipline chargé d'analyser les dossiers disciplinaires et de formuler des recommandations au conseil municipal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
AUCUN VOTE DEMANDÉ**

RÉSOLUTION 2026-07-168

Engagement à la voirie

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire pourvoir un poste d'employé à la voirie et chauffeur de chasse-neige à temps plein;

En conséquence,

il est proposé par M. Doug Loiseau, appuyé par M. Carmyn Girard et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal procède à l'embauche de M. Bernard Bastien à titre d'employé à la voirie et chauffeur de chasse-neige à temps plein à compter du 26 octobre 2026;

QUE cette embauche soit assujettie à une période de probation de six (6) mois, au terme de laquelle un ajustement salarial pourra être accordé selon l'évaluation de son rendement;

QUE le salaire soit à la semaine et établi conformément aux recommandations déposées par la directrice générale;

QU'il soit admissible au Régime de retraite des employés municipaux après trois (3) mois de service continu et aux assurances collectives après six (6) mois de service continu, conformément aux conditions du régime en vigueur;

QUE les autres conditions de travail et avantages sociaux, notamment les vacances, les congés de maladie et les autres congés applicables, soient ceux prévus à la résolution en vigueur adoptée par le conseil municipal concernant les conditions de travail des employés municipaux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
AUCUN VOTE DEMANDÉ**

RÉSOLUTION 2026-07-169

Engagement chauffeur de charrue

Il est proposé par M. Doug Loiseau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité des conseillers que soit engagé monsieur Sylvain Faille comme chauffeur de chasse-neige pour la saison 2026-2027, soit du lundi 9 novembre 2026 au samedi 20 mars 2027, selon les modalités déposées par la directrice générale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
AUCUN VOTE DEMANDÉ**



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2026-07-170

Rapport soirée des finissants

Il est proposé par M^{me} Vicky Landry Bergeron, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité des conseillers que soit adopté le rapport de la soirée des finissants de 6^e année du territoire de la Municipalité du 12 juin 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
AUCUN VOTE DEMANDÉ

RÉSOLUTION 2026-07-171

Responsable du souper des bénévoles et employés

Il est proposé par M^{me} Vicky Landry Bergeron, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité des conseillers que soit autorisées les dépenses se rattachant à l'organisation du souper des bénévoles et employés par les responsables de l'évènement, madame Carole Ste Marie et madame Vicky Landry Bergeron, pour un maximum de 9 000,00 \$ et que l'évènement se tiendra le 14 novembre 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
AUCUN VOTE DEMANDÉ

RÉSOLUTION 2026-07-172

Mandat pour réparation marche salle Jules-Romme pour 2^e étage

CONSIDÉRANT QUE les marches menant au deuxième étage de la salle Jules-Romme sont en mauvais état et nécessitent des travaux de réfection afin d'assurer la sécurité des usagers;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a sollicité des soumissions pour la réalisation de ces travaux;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues ont été analysées et que le conseil municipal retient la soumission de Les Recouvrements de sols André Lavallée pour la réalisation des travaux;

En conséquence,

il est proposé par M. Doug Loiseau, appuyé par M. Carmyn Girard et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adjuge le contrat à Les Recouvrements de sols André Lavallée pour la réalisation des travaux de réfection des marches menant au deuxième étage de la salle Jules-Romme, afin de les rendre sécuritaires, pour un montant de 4 909,40 \$, plus les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
AUCUN VOTE DEMANDÉ

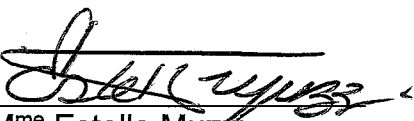
RÉSOLUTION 2026-07-173

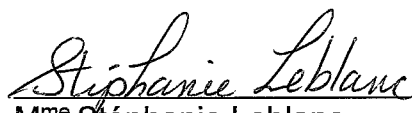
Demande de don Croix-Rouge Canadienne

Il est proposé par M^{me} Vicky Landry Bergeron, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité des conseillers que soit autorisé un don au montant de 250,00 \$ à la Croix-Rouge Canadienne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
AUCUN VOTE DEMANDÉ

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M^{me} Vicky Landry Bergeron, appuyé par M. Doug Loiseau et résolu à l'unanimité des conseillers que soit levée la séance ordinaire du 13 juillet 2026 à 19 h 39.


M^{me} Estelle Muzzi
Mairesse


M^{me} Stéphanie Leblanc
Greffière-trésorière